

L'Aménagement de la vallée de Bouregreg : un méga-projet

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 13-02-2009 19:35:31

L'aménagement de la vallée de Bouregreg est un projet structurant, qui transformera l'image des villes jumelles de Rabat et Salé et mettra en valeur leurs caractéristiques historiques et leur riche patrimoine architectural et urbain.

Ce projet, conçu selon une architecture moderne, fera de la capitale Rabat une métropole et une destination internationales, à la faveur de la redynamisation de son potentiel touristique et économique, couplée à une belle image qui valorisera son histoire, son patrimoine et sa culture.

Traversant un site très pittoresque, offrant des vues panoramiques inégalées, le fleuve de Bouregreg apporte une note de charme et de splendeur aux innombrables sites patrimoniaux qui longent ses berges.

Bouregreg unit plus qu'il ne sépare les villes de Rabat et Salé, qui partagent un passé glorieux durant les différentes étapes de l'histoire arabo-islamique.

Le projet, qui bénéficie de la Haute sollicitude de SM le Roi Mohammed VI, vise le développement de ce site et ce à travers la réhabilitation des monuments historiques qui bordent le fleuve, en mettant à leur service des infrastructures modernes et un réseau étoffé de routes et de passerelles.

L'aménagement de la Vallée de Bouregreg, dont le coût est évalué à 10 milliards de dirhams, financés par le Fonds Hassan II pour le développement économique et social et par la direction générale des Collectivités locales, a pour objectif de coupler une architecture moderne au riche patrimoine historique du site, pour réaliser un aménagement moderne et adapté aux spécificités de la région.

Dans un entretien accordé à la MAP, le directeur général de l'Agence d'aménagement de la Vallée de Bouregreg (AAVB), M. Lamghari Essakel, a indiqué que ce projet aura des répercussions positives sur le développement local de Rabat et de Salé et permettra l'essor urbain de la métropole et sa croissance économique à travers la mise en place et l'exploitation des équipements et des infrastructures de la région.

Cette dynamique sera tirée par la relance des secteurs de la construction et des finances, avec toutes les opportunités d'emploi que cela impliquera.

La dimension écologique du projet .

Ce méga-projet prend en considération la préservation de l'environnement du fleuve et ses dimensions panoramiques, à travers le respect de l'équilibre écologique et la réhabilitation du site.

Il a été ainsi procédé à la fermeture des décharges d'Oulja et d'Akreuch ainsi que le traitement des eaux usées émanant des quartiers situés sur les deux rives du fleuve.

L'AAVB, qui chapeaute le projet, a fermé les deux décharges et procédé au dragage des eaux du fleuve ainsi qu'à la restructuration des quartiers riverains, a affirmé M. Essakel.

Ce projet, qui s'étend sur plus de 5.000 ha, de l'embouchure du fleuve jusqu'au barrage Sidi Mohammed Ben Abdellah, intègre également la valorisation et le reboisement des collines en vue de renforcer la ceinture verte, outre la construction d'un port fluvial et de quais barcassiers, a-t-il ajouté.

Il vise aussi la facilitation des déplacements entre les deux villes, à travers la construction de nouveaux ponts, à l'instar du pont Moulay Al Hassan en cours de réalisation (1,25 km de longueur et 14 m de hauteur), et la construction de la Cité des arts et métiers dans le but de promouvoir l'artisanat local en tant qu'atout touristique et historique de la ville de Salé.

Le Tramway : une nouvelle approche au service du transport collectif .

Les travaux de réalisation du tramway Rabat-Salé, dont la mise en service est prévue fin 2010, avancent à un rythme soutenu. La phase de la pose des voies ferrées touche à sa fin, l'Agence s'emploie en parallèle à mettre en place les équipements électriques et le réseau de liaison avec le Centre d'entretien et la circulation en essai commencera en septembre 2010.

Le réseau de tramway reliera les différents centres d'activités dans les deux villes et desservira les principaux pôles d'activités notamment les hôpitaux, les écoles et universités et les gares routières.

Il est constitué de deux lignes de 20 km avec 32 stations. La première s'étend de Hay Karima de Salé à la cité Al-Irfane à Rabat sur une longueur de 12 km, alors que la deuxième dessert l'avenue Hassan II de Salé jusqu'à l'hôpital Moulay Youssef de Rabat sur une longueur de 8 km, indique M. Essakel.

La transaction portant sur les équipements du tramway de Rabat, qui se compose de 23 véhicules de 60 m chacun avec une capacité de 580 passagers, a été remportée par la société française Alstom pour une valeur de 1,1 milliard de dirhams.

Le directeur de l'AAVB a indiqué, par ailleurs, que la construction du tunnel des Oudayas est à même de soulager la circulation urbaine et décongestionner le trafic routier tout en protégeant les sites historiques et les populations de la région des nuisances sonores et de la pollution.

Concernant les travaux de construction du nouveau pont Moulay Al Hassan, entamés en décembre 2007, M. Essakel a précisé qu'ils s'achèveront en juin 2010. Ce pont nécessitera une enveloppe d'environ 1,27 milliard de dirhams.

Le projet de Bab Al Bahr s'étend, lui, sur une superficie de plus de 335 ha depuis l'embouchure du fleuve jusqu'au pont Moulay Al Hassan, a indiqué M. Essakel, ajoutant que l'AAVB, en partenariat avec les Emirats arabes unis, a mis au point un plan d'aménagement de la région, respectant le patrimoine urbain et historique.

Il prévoit notamment la réalisation d'hô tels, d'immeubles et d'établissements publics ainsi que d'espaces abritant des activités culturelles et économiques.

++La problématique du foncier dans la Vallée de Bouregreg++..

Le projet d'aménagement de la vallée de Bouregreg est un projet intégré où l'intérêt général prime sur l'intérêt individuel, ce qui explique l'importance du statut d'utilité publique conféré à l'AAVB, après l'approbation du plan d'aménagement et sa publication au Bulletin officiel, selon les dispositions de la loi 04-12 relative à l'aménagement et la valorisation des deux rives de Bouregreg.

Tous les terrains seront déclarés d'utilité publique après la publication de la décision relative au plan global de la zone, a indiqué M. Essakel ajoutant que la problématique du foncier dans la région est "très compliquée", du fait que 50 pc des terrains appartiennent à des particuliers, 24 pc relèvent du ministère des Habous et des Affaires islamiques, le reste appartenant à l'Etat et aux collectivités locales.

L'AAVB dispose, d'ores et déjà, en vertu de conventions signées avec les municipalités de Rabat et de Salé et le département des Habous, d'une assiette foncière stratégique, ce qui a facilité le lancement des travaux dans des conditions favorables, a-t-il noté.

Concernant les particuliers, l'Agence a entrepris plusieurs initiatives et organisé des rencontres pour expliquer l'importance du projet aux habitants et les risques potentiels d'une urbanisation non maîtrisée (inondations) à défaut de respect des critères de sécurité.

L'Agence entend même, le cas échéant, l'expropriation des terrains et ce conformément à la loi, a indiqué M. Essakel, ajoutant que malgré toutes les contraintes, le projet d'aménagement de la vallée de Bouregreg demeure un des projets qui ne manqueront pas de consolider la position de la région et permettre à la capitale Rabat d'occuper la place qui est la sienne parmi les grandes métropoles du bassin méditerranéen.

MAPF